



## Un an déjà : rien n'a changé sur le plan économique et social !

Le début de mandat de Hollande se solde par une alternance gestionnaire alors qu'on a besoin d'une véritable alternative politique -

L'adoption du traité européen Merkozy impose l'austérité aux Etats et particulièrement à notre pays. Ensuite le gouvernement français s'est attaqué au code du travail (avec la loi dite de « sécurisation de l'emploi »), en attendant la réforme « systémique » des retraites qui ne saurait tarder. La promesse d'une loi d'amnistie pour les syndicalistes est abandonnée ; celle sur le droit de vote des étrangers est en voie de l'être. C'est une politique stupide car elle contribue à la dépression qui s'instaure partout sur le continent, c'est aussi un renoncement par rapport aux promesses de campagne : c'est un désastre sur le plan politique.

Les affaires Cahuzac, Bettencourt-Sarkozy, après bien d'autres et celles qui suivent, viennent rajouter du discrédit à la parole politique et à la crise démocratique. Les enquêtes montrent que les élites politiques qui se succèdent au pouvoir ont maintenant un rapport décomplexé à l'argent. Dans les grandes écoles dont elles sont le plus souvent issues (HEC, ENA, ...) ces élites se forment des amitiés utiles pour leur carrière, leur permettant les allers-retours entre monde des affaires (banques, grandes entreprises, cabinets d'avocats, ...) et cabinets ministériels, qui leur font oublier leurs convictions politiques. Le clivage politique entre ces personnalités de droite et de « gauche » disparaît sur les problèmes qui concernent la vie quotidienne des gens (chômage, pouvoir d'achat, service public, ...), les questions économiques (réforme fiscale, contrôle des banques, ...) ou environnementales (transition écologique, défense des semences paysannes, ...); le clivage n'est réellement apparu que sur un sujet sociétal : celui du mariage pour tous.

Cette situation révèle un microcosme politique qui ne connaît ni ne voit l'urgence des problèmes à traiter. Une véritable politique qui prend à bras le corps ces disfonctionnements de la démocratie doit être engagée sans délai. Au-delà des gesticulations actuelles, il faut de nouvelles règles de droit, qui assurent la diversité politique et sociale au parlement (trop homogène, pas d'ouvriers ni d'employés, peu de femmes, ...), qui empêchent le cumul des mandats et sanctionnent les fraudes et conflits d'intérêts. Il faut pouvoir contrôler les gouvernants pendant l'exercice de leur pouvoir. Le parlement actuel n'est pas compétent pour décider de ces règles qui peuvent être contraires à ses membres ; c'est une assemblée spécialement élue pour cela, une constituante s'appuyant sur des ateliers citoyens au plus près des populations (niveau communal), qui peut le faire. Des voix s'élèvent en ce sens depuis pas mal d'années. C'est le moment ou jamais de les écouter. La politique ce n'est pas une carrière, des prébendes et de la gloire, c'est une charge. La vertu publique est avant tout le sens du bien commun, de l'intérêt général, de la justice et de la légalité à respecter.

C'est avec cet état d'esprit que la Fabrika Citoyenne, à son modeste niveau, amène dans le paysage local un esprit de critique constructive qu'elle pense utile.



## L'éditorial du FABREGUES INFO d'avril 2013 nous oblige à quelques commentaires :

Le budget 2013 n'a pas été voté à l'unanimité puisque les 4 élus de l'opposition se sont abstenus.

Sur la question des logements sociaux et de l'accueil des gens du voyage, Monsieur Martinier, qui pratique la politique du « wait and see » (attendre et voir), se défait quelque peu de ses responsabilités.

- Les logements sociaux : c'est la loi SRU (2000) qui a imposé aux communes de plus de 3500 habitants, sous peine de pénalités, la construction de logements sociaux à hauteur de 20 % ; la modification de son article 55 en

impose 25 % d'ici 2025, avec des pénalités aggravées jusqu'à 5 fois à l'initiative du Préfet. N'ayant pas respecté cette loi, notre commune doit, dès cette année payer 100 000 € de pénalités qui risquent fort d'augmenter l'an prochain.

Les élus de l'opposition ont rappelé cette obligation à chaque vote du budget annuel et à chaque opération immobilière.

Ce qui n'a pas été réalisé sur plus de 10 années ne peut l'être en une seule fois. La construction de 30 logements sociaux par an, intégrés dans les différents parcs immobiliers, aurait permis de satisfaire à cette obligation et d'offrir des logements à « nos enfants... ».

- L'accueil des gens du voyage : les lois Besson 1 et 2 (1990 et 2000) imposent aux communes de plus de 5 000 habitants d'accueillir les gens du voyage. Dans le cadre du SIVOM « Vène et Mosson », les différents lieux et mode d'accueil ont été définis : PIGNAN devant accueillir les sédentaires (ce qui est réalisé), FABREGUES devant créer une aire de grand passage. Le terrain a été acheté mais aucune dépense n'a été budgétisée pour son aménagement. A trop attendre, les conditions ont évolué et ce terrain ne serait plus adapté !

En l'absence de cette aire, chaque année des installations sauvages de caravanes gênent à la fois les riverains et les gens du voyage.

Après l'édito, une autre surprise nous attendait dans ce numéro de FABREGUES INFO (p 40) : la lecture de l'information donnée par le directeur des services techniques (sur le traitement des mauvaises herbes dans la cité), information qui ressemble plutôt à une réponse à l'article des élus de l'opposition.

Cet article avait suscité une réponse de Monsieur Martinier lors du dernier conseil municipal : « *l'emploi du glyphosate provient d'une erreur du nouveau directeur des services techniques qui ne savait pas que nous n'utilisons plus ce produit, cela ne se reproduira pas !* ». Les précisions de l'article du directeur des services techniques montrent que ce n'était pas une erreur, mais bien une pratique habituelle et que les doses de glyphosate utilisées (2866 gr par an à l'hectare) frisent les maximums autorisés (2880 gr).

Nous sommes heureux d'apprendre que l'objectif des services techniques est le « ZERO PHYTO ».



**AggloM-  
Eau du robinet :  
Nous la buvons,  
Nous la payons,  
Nous avons le droit  
d'être informés et de  
choisir !**

Une enquête du mensuel « *Que choisir* » de 2009 dévoilait l'importance des surfacturations opérées par les filiales du cartel de l'eau (Véolia, Suez, Saur). Les collectivités pouvaient obtenir des baisses de prix très importantes lorsqu'elles renégociaient les contrats, 20 à 30% en moyenne (52% à St Jean-Cap-Ferrat et 78% à Antibes), et nombre d'entre elles ont fait le choix du contrôle et de la transparence du service par la création de régies publiques (comme Grenoble, Castres, Communauté des Lacs de l'Essonne, Paris, Nice, ...). Anne Le Strat, présidente d'Eau de Paris, indique économiser 35 millions par an, ce qui a permis de tripler les investissements dans les réseaux, d'améliorer le service aux usagers et de baisser le prix de l'eau de 11%.

La gestion privée de l'eau dans l'agglomération de Montpellier n'échappe pas à ces surfacturations (autour de 10 millions/an pour la seule gestion Véolia) comme l'indiquerait le récent audit (<http://youtu.be/NVqvUV1Mvg8>).

Nous sommes tous concernés. La décision du conseil d'agglo de juillet sur le mode de gestion de l'eau ne peut échapper au débat démocratique. Venez en discuter. Nous espérons la présence des nombreux élus qui sont invités.

**MERCREDI 15 MAI 20 h 30**

**FABREGUES,**

**Centre culturel**

***Film : Water makes money (1h)***

***Débat : L'eau et l'agglo M***

**avec le collectif34 « Pour une régie publique de l'eau » et des élus.**

Pour adhérer, soutenir (10 €, 5€) ::

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Email : .....

A adresser à : La Fabrica Citoyenne,  
27 av Paul Doumer – 34690 Fabrègues  
Courriel : [fabricacitoyenne@fabregues.info](mailto:fabricacitoyenne@fabregues.info)